



Commune de Cuarny

Conseil Général

Registre des délibérations

Extrait de Procès-verbal

Dans sa séance du 15 septembre 2025, le Conseil Général de Cuarny a :

- Accepté le préavis municipal n°3/2025 avec son amendement ;

Article 1 : L'arrêté d'imposition pour les années 2026/2027 sur le revenu et sur la fortune des personnes physiques et morales est diminué à 73%.

Article 2 : Les autres impôts ne sont pas modifiés.

Article 3 : L'approbation du Conseil d'Etat est réservée.

Pour le Bureau du Conseil Général

Le Président
Raymond Morel



La Secrétaire
Michèle Gendroz